EST-IL PERMIS DE COHABITER AVEC UN CHRÉTIEN ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Au quotidien



Est-il permis de cohabiter avec un chrétien ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan
al-mountaqa | Page 264, fatwa n°268

Question :
Est-il permis au musulman de cohabiter avec un chrétien dans une même chambre, à cause des circonstances de travail, et qu'ils mangent ensemble ?

Réponse :

Il est préférable qu'il ne cohabite pas avec un mécréant et qu'il ne le fréquente pas. Mais en cas de force majeure, il n'y a pas de mal à ce que le musulman cohabite avec un chrétien dans une même chambre et qu'il mange avec lui. A condition que le musulman préserve sa religion.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

 Traduit et publié par an-nassiha.com